

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **FEADER : La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) participe à la protection des espaces agricoles et naturels**

Le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique informe les bénéficiaires potentiels du FEADER de l'ouverture sur le Programme de Développement Rural de la Martinique du dispositif dédié au

#### **RENFORCEMENT DES FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE LA RESILIENCE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS 8.5.1**

A travers ce dispositif de protection, il s'agit de vise de renforcer les fonctions environnementales des espaces forestiers ainsi que leur caractère d'utilité publique en limitant :

- L'érosion et le transport de sédiment vers les milieux marins très sensibles (herbiers, coraux),
- Le risque d'inondation

Les porteurs de projet intéressés, trouveront les notices et demandes d'aides sur le site : [www.europe-martinique.com](http://www.europe-martinique.com).

Les dossiers pourront être :

- Déposés du lundi au vendredi de 8h à 12h 30 et les après-midis sur rendez-vous ou
- Transmis par voie postale

dans les deux cas à l'adresse suivante :

#### **Collectivité Territoriale de Martinique**

Direction des Fonds Européens  
Immeuble Pyramide  
165 – 167, Route des Religieuses  
97 200 Fort- de – France